

REVENDEICATIONS FIECI CFE-CGC

NAO 2021

D'ordre général :

1. S'assurer que l'expression syndicale soit respectée (il n'y a toujours pas de panneaux d'affichage dans les différents établissements)
2. Tous les collaborateurs n'étant pas présents en agence, la Section Syndicale demande à pouvoir utiliser la messagerie professionnelle comme moyen de communication (avec possibilité pour le collaborateur de se désinscrire s'il ne veut pas recevoir d'informations).
3. Avoir une BDES à jour et mise à jour des données financières au T2 de chaque année pour l'année n-1 et mensuellement pour la liste des collaborateurs et des activités partielles.
4. Etablir un Accord d'entreprise sur la planification et la périodicité des NAO

Rémunération, temps de travail et partage de la valeur ajoutée :

PEE :

5. Une étude pour changer de prestataire est en cours, en collaboration avec le CSE. Nous serons attentifs à ce que la nouvelle solution prenne en compte au mieux notre précédente revendication : Demander tous les ans par vote au CSE de déterminer quel sera le fond crédité s'il y a un défaut de réponse du salarié.
6. Augmentation du taux d'abondement à 50% avec maintien de l'abondement entreprise à 320€

Rémunération :

7. Frais de déplacement :
 - Revaloriser les frais kilométriques
 - Actualiser régulièrement les différents frais professionnels aux plafonds définis par l'URSSAF <https://www.urssaf.fr/portail/home/taux-et-baremes/frais-professionnels.html?ut=tauxet-baremes>
 - Se mettre en conformité avec ce qui est précisé dans notre convention SYNTEC concernant le voyage en train et bateau en 1ère classe pour les I.C.
8. Mettre en place un Compte Epargne Temps

Egalité professionnelle et QVT :

9. Etablir un Accord d'entreprise sur le Télétravail sur la base de la Charte existante avec l'ajout du type de Télétravail pour la continuité d'activité.
10. Rendre accessible aux collaborateurs leurs informations de suivi de carrière.
11. Poursuivre l'effort de la réduction des écarts salariaux entre femmes et hommes.

ASC

12. Augmentation de la participation à 0,45%

Participants

Dès la planification des premières NAO j'ai souhaité associer les membres élus du CSE qui le souhaitaient à des réunions de travail préparatoires sur les thèmes abordés en NAO.

Ensuite, lors des négociations avec la Direction j'ai choisi d'inviter -comme me le permet la loi- un membre élu au CSE.

Je remercie ces participants qui ont bien voulu renouveler leur engagement pour ces NAO 2021 encore un peu particulières avec l'activité liée à la COVID-19.

Conformément à la planification proposée par la Direction, je souhaite que soient conviés aux réunions de négociations les personnes suivantes :

HAMZA Haider	Pour tous les thèmes
BEAULT Pierre-Yves	Rémunération, temps de travail et partage de la valeur ajoutée, ASC
PETIT Chrystel	Egalité professionnelle et qualité de vie au travail, Télétravail